



CHAMPIONNAT A.S.G.C.A. EN SIMPLE 2017

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve réservée aux membres de l'A.S.G.C.A. (à jour de leur cotisation)

Pas de droit de jeu

La compétition se jouera sur 2 tours les 2 et 9 avril 2017

Le résultat étant la somme des 2 tours

Les départs selon l'ordre croissant des index pour le 1^{er} tour et dans l'ordre des résultats pour le 2^{ème} tour.

<u>1^{ère} série HOMME</u>	<u>Jusqu'à 12,4</u>	<u>STROKE-PLAY</u>	<u>Marques Blanches</u>
<u>2^{ème} série HOMME</u>	<u>De 12,5 à 18,4</u>	<u>STABLEFORD</u>	<u>Marques Jaunes</u>
<u>3^{ème} série HOMME</u>	<u>De 18,5 à 26</u>	<u>STABLEFORD</u>	<u>Marques Jaunes</u>
<u>1^{ère} série FEMME</u>	<u>Jusqu'à 14,4</u>	<u>STROKE-PLAY</u>	<u>Marques bleues</u>
<u>2^{ème} série FEMME</u>	<u>De 14,5 à 26</u>	<u>STABLEFORD</u>	<u>Marques rouges</u>

Départage des Ex aequo

Le classement est établi en utilisant le départage sur les trous 18-9-6-3 et dernier trou, puis si l'égalité persiste trou par trou en remontant.

Intempérie et circonstances exceptionnelles

Il faut qu'au moins un tour de Stroke-Play ou Stableford soit joué dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée ou reportée.

Si le second tour ne peut pas se terminer le soir du 2^{ème} tour, le tour sera annulé et le 1^{er} tour devient le classement définitif.

Autorisations

Voiturettes

Instruments de mesure donnant des informations sur les distances

Prix et Remise des Prix le jour de la fête du club

Comité de l'Epreuve : Sophie LEFEBVRE et Maurice LAMY

Jean-Pierre LEFEBVRE : Arbitre Officiel